



Dates à retenir



08/02/2020	Troupe de Théâtre de Larchant à la salle des Quatre Saisons
08/03/2020	Loto de printemps
19/03/2020	Cérémonie au monument - guerre d'Algérie
13/04/2020	Œufs de Pâques
08/05/2020	Commémoration - Vide-grenier et exposition artisanale
23/05/2020	Troupe de Théâtre de Souppes à la salle des Quatre Saisons
20 et 21/06/2020	Exposition « les 80 ans de 39/40 et l'appel du 18 Juin »



www.aufferville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

À COMPTER DU MOIS D'AVRIL

Lundi : 9h30-12h00
Mardi : 9h30-12h 14h-19h
Jeudi : 9h30-12h 14h-16h30
Vendredi : 9h30-12h

Samedi : 10h-12h,
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.



L'AUFFERVILLOIS

La lettre d'information du Conseil Municipal

2020

N°47



*Les membres du conseil municipal
vous souhaitent*

Une très bonne année 2020 !

Compte tenu de la période pré-électorale, il n'y aura pas de mot du Maire dans ce numéro.

Sommaire

- ♦ Compte rendus des conseils municipaux P 2-3-4-5
- ♦ Infos pratiques P5-6
- ♦ Transport à la demande - décorations de Noël P7
- ♦ La recette de saison P8
- ♦ Rétrospective des événements, janvier à octobre 2019 P9-10
- ♦ Les événements, suite (novembre 2019 à janvier 2020) P11-12
- ♦ Informations du comité des fêtes P13
- ♦ Les cartes de nos entreprises P14
- ♦ Nos joies, nos peines P15
- ♦ Dates à retenir - horaires de la Mairie P16

Compte-rendu des conseils municipaux : 20/09 et 20/12/2019, 17/01/2020

SDESM MARCHE GROUPE DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés APPROUVE la convention constitutive du groupement de commande de levers topographiques et géo-détection des réseaux AUTORISE le maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

DEMANDE DE SUBVENTION – DETR 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés :

- d'adopter le projet d'équiper les bâtiments communaux d'un système d'alarme contre l'intrusion et d'une alarme sécurité incendie de type 4 Radio pour la salle des 4 Saisons et de deux défibrillateurs,
- de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2020 pour la fourniture, l'installation d'une alarme et la mise en service d'un Système Sécurité Incendie de type 4 Radio à la salle des 4 Saisons et de deux défibrillateurs à hauteur de 80% du montant HT,
- de valider le solde du projet restant à la charge de la commune en inscrivant la dépense au budget 2020.

TAXE D'AMÉNAGEMENT – TAUX

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de maintenir de plein droit la taxe d'aménagement à 2% sans exonération facultative pour une prochaine durée de 3 ans.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ÉCOLE -MAIRIE

Le maire informe que l'ART MORET – VENEUX a accepté le dossier d'aménagement d'une plateforme surélevée devant la mairie-école et qu'une subvention de 3 826€ a été accordée au titre des amendes de police.

Le montant des travaux serait de l'ordre de à 41 500€, d'après un premier devis estimatif.

Le maire donne le descriptif des travaux qui prévoit, l'aménagement des trottoirs existant avec la réalisation d'une nouvelle bordure, la construction d'un plateau surélevé et l'installation de signalisation obligatoire.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés autorise le maire à lancer un MAPA pour ces travaux et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

ÉCOLE CLASSE DÉCOUVERTE - SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 50€ par élève, habitant la commune d'Aufferville pour la classe découverte mars 2020.

NOS JOIES, NOS PEINES

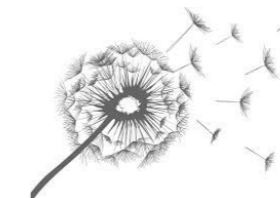


Se sont unis

Oiha SYDORENKO & Enrico EINAUDI
16/02/2019

Aline MARIÉ & Mohammed ZAHAFI
07/09/2019

Daniela TOUZET & Jérémie MAHÉ
07/09/2019



Nous ont quittés

Catherine CHEVALLIER le 14/03/2019

Denis MORISSEAU le 21/03/2019

Paul MALLET le 31/03/2019

Didier BERNÉ le 21/06/2019

Jacqueline AUGEREAU le 15/11/2019

Les cartes de nos entreprises


Caroline ALIAS
EXPERTISE COMPTABLE

calias.ec@gmail.com
06.10.60.01.28

18 rue des Canes
77570 AUFFERVILLE

AJP PEINTURE

Peinture intérieure - extérieure - Ravalement
Faux plafonds - Sablage
Revêtements muraux et sols souples
Décoration Intérieure - Vitrierie

Tél. 01 64 28 03 97 - Fax. 01 64 45 66 24
37, rue Charles Lorin 77140 NEMOURS / e-mail: ajp peinture@orange.fr

Laurent FLAMBEAUX
Port. 06 81 33 05 76

AMENAGEMENT DE COMBLES
AMENAGEMENT DE MAGASINS
PAVILLONS-FAUX PLAFONDS
CLOISONS-DOUBLAGES

3, route ronde - 77570 AUFFERVILLE Fax. 01 64 78 08 87

JL ESPACE BAINS
Mr JACOB Vincent

Plomberie / chauffage
Conception et agencement de salle de bains

22 rue Grande
77570 Aufferville
Port : 06.22.34.29.74
Fax : 01.64.28.35.53
Tel : 01.64.28.61.49

jlespacebains@hotmail.fr

**RENOVATION
CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE**

16, hameau de Jarville
77570 AUFFERVILLE
Port. 06 07 16 94 51
Mail: renovationcharpente Couverture@gmail.com

RCS 805 382 041

AU GRES D'ISA - Céramiste

Isabelle Tardy - Aufferville (77)
Tel : 0637609583
augresdisa@orange.fr

www.facebook.com/augresdisa
www.etsy.com/shop/Augresdisa

MML Électricité
Électricité Générale

Loïc BONHOMME
Électricien
06 30 05 97 97

6 hameau de Jarville
77570 Aufferville
bonhomme@mml electricite.fr
Siret 844 078 295 00012

La Petite Ferme
77570 AUFFERVILLE

Production et vente
sur place de légumes
biologiques* de saison

Rue de Morville
77570 AUFFERVILLE
Hameau de Morville

email : lapetiteferme77@aol.fr
Tel : 06.70.30.76.90

Boulangerie de la forêt

0160554033

2 bis route Nationale 77570 AUFFERVILLE

ferme de Filbois

Produits de la ferme et du terroir

17, rue grande
77570 Aufferville
Site : www.ferme-de-filbois.fr

*Compte-rendu des conseils municipaux : 20/09 et 20/12/2019, 17/01/2020***RATTACHEMENT DES COMMUNES DE CHATENOY ET CHEVRAINVILLIERS AU NOUVEAU RPI DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS**

Le maire informe l'assemblée de la réception des courriers des communes de Châtenoy et Chevrainvilliers demandant de mettre fin au rattachement de leur commune au sein du RPI Aufferville, Bougligny, Châtenoy, Chevrainvilliers, La Madeleine-sur-Loing et Maisoncelles en Gâtinais à compter de la rentrée 2020-2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE à deux abstentions et 13 voix pour de refuser le retrait des communes de Châtenoy et Chevrainvilliers au sein de notre RPI et de refuser leur rattachement à la commune de Saint-Pierre-Lès-Nemours

Le refus catégorique est justifié par les motifs suivants :

- Manque de justification et de transparence dans ce choix de retraits.
- Aucune raison valable car aucune modification du mode de fonctionnement.
- Aucune concertation préalable avec la population et principalement les familles concernées.
- Impossibilité aux enfants de poursuivre leur cycle scolaire complet.
- Perte d'identité des communes rurales sauf aucune prise de conscience des élus décideur.
- Diffusion de fausses informations sur les modes de fonctionnement des écoles et sur leurs coûts de fonctionnement.
- Éléments contestables retenus sur la délibération de la commune de Chevrainvilliers.

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

- Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des présents et représentés
- DECIDE d'adhérer au service de médecine préventive géré par le Centre de Gestion de Seine et Marne à compter du 01/01/2020,
 - AUTORISE l'autorité territoriale à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de Seine et Marne,
 - INSCRIT les crédits correspondants au budget de la collectivité.

CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le conseil municipal autorise Le maire à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

ALLOCATION INDEMNITES DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal, DECIDE d'attribuer à Monsieur Éric DE LAMBERTERIE Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil année 2019 prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

Les personnes désirant faire connaître leur activité professionnelle sont invitées à prendre contact avec la mairie. Un encart leur sera réservé dans un prochain numéro.

Compte-rendu des conseils municipaux : 20/09 et 20/12/2019, 17/01/2020

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE ECOLE NEMOURS 2018-2019

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve et autorise le maire à signer la convention.

VALIDATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Après lecture du rapport de la CLECT, le conseil municipal, après en avoir délibéré, VALIDE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

COMPTABILITE DECISION MODIFICATIVE N°2 – REMBOURSEMENT TAXE D'AMENAGEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section d'investissement – Dépenses

Chapitre 010 : article 10226 – taxe d'aménagement -+271,00€

Chapitre 021 : article 21318 – autres bâtiments publics : - 271,00€

MAPA – FABRICATION ET LIVRAISON DE REPAS EN LAISON CHAUDE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE DE LA COMMUNE D'AUFFERVILLE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide de retenir l'offre de la commune de Nemours et autorise le maire à signer le marché.

RESTAURATION SCOLAIRE TARIF AU 1^{ER} JANVIER 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 12 voix pour et 2 abstentions de fixer le tarif à 3,60€ à compter du 1^{er} janvier 2020.

CONVENTION PYLONE FREE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à une voix contre et 13 voix pour,

Demande la modification de la convention sur les points suivants :

La redevance versée par Free Mobile sera payable annuellement avant le 31 décembre.

L'ajout qu'aucun travaux ne devra être réalisé durant le fonctionnement de l'ALSH.

La société devra avertir impérativement la commune en cas de travaux.

Décide d'approuver la convention financière avec la société FREE MOBILE sous réserve du respect et de l'ajout des points cités ci-dessus.

Prochaines activités du comité des fêtes

Samedi 8 février 2020 : Troupe de théâtre de Larchant

Dimanche 8 mars 2020 : Loto de printemps

Lundi 13 avril 2020 : Œufs de pâques et marionnettes

Vendredi 8 mai 2020 : Vide grenier et exposition artisanale.

Samedi 23 mai 2020 : Troupe de théâtre de Souppes sur Loing

20 et 21 juin 2020 : exposition « les 80 ans de 39/40 et l'appel du 18 juin »

Le comité des fêtes communique :

Exposition « les 80 ans de 39/40 et l'appel du 18 juin », les 20 et 21 juin 2020

À cette occasion, le comité des fêtes recherche tous les objets possibles témoignant de la vie des soldats pendant la deuxième guerre mondiale. Ils seront exposés à la salle polyvalente d'Aufferville durant le week-end des 20 et 21 juin 2020.

Exemple : Uniformes, lettres, médailles militaires, voitures anciennes en réel ou en maquettes, livres, journaux, pièces de véhicules, photos, objets fabriqués avec des balles ou des douilles...

Les personnes possédant de tels souvenirs et qui acceptent de les prêter doivent se mettre en relation avec M. FACCHINI 06 82 53 66 05.

Remerciements à la suite de la brocante du 4 août.

Les membres du comité des fêtes remercient vivement les habitants des rues concernées par le vide grenier de cet été, d'avoir déplacé leurs voitures et libéré les trottoirs pour faciliter l'installation des exposants.

Devenir bénévole au comité des fêtes

Le comité des fêtes est une association de bénévoles ouverte à toutes les bonnes volontés.

Les événements organisés par le comité sont une grande aventure humaine. Les années passent et les événements se multiplient.

Notre force est notre créativité, notre volonté est de développer et renforcer les liens entre Auffervillois. Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Vous aimez la vie associative, vous avez des idées d'animations, vous avez quelques heures à nous consacrer, rejoignez l'équipe du comité des fêtes pour que notre village continue à être dynamique et convivial.

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous communiquer vos coordonnées ou demander des renseignements.

*Les évènements, suite (décembre 2019 à janvier 2020)*Dimanche 22 décembre 2019, Loto

Comme chaque année le loto de Noël a eu un grand succès. La salle était comble. De nombreux lots étaient en jeu : 7 dindes, un casque de réalité virtuelle, un lot de dégustation, un téléviseur 4k 100 cm...

Samedi 25 janvier 2020, soirée Karaoké

Encore un franc succès pour ce karaoké. Nous étions nombreux à chanter et danser en toute convivialité. C'est un moment de joie en plein cœur de l'hiver que le comité des fêtes offre aux Auffervillois. Les bénévoles vous remercient et souhaitent qu'il y ait encore plus d'Auffervillois participants la prochaine fois.

Dimanche 26 janvier 2020, vœux du Maire

C'est en présence de M. Hyst, Mme Lacroute, M. Cozic, que M. le maire a présenté ses vœux cette année. A cette occasion, le conseil municipal a souhaité mettre à l'honneur M. Louis Soudan, en lui remettant la médaille de la commune.

*Compte-rendu des conseils municipaux : 20/09 et 20/12/2019, 17/01/2020***PROGRAMME 2020 -REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE - AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE TRANSITION**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'aménagement d'une zone de transition au niveau du cimetière

LOGEMENT VACANT

Le maire informe le conseil municipal de l'achèvement des travaux du logement vacant. Il est maintenant porté en réflexion sur l'utilisation de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la mise en gîte à 3 abstentions, 2 voix contre et 9 voix pour.

Un ameublement intérieur sera organisé prochainement pour une mise en service dans les mois à venir.

PERSONNEL COMMUNAL**Mise à disposition agents technique**

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal à l'unanimité accepte les projets de convention et les mises à dispositions d'agents communaux.

Stagiairisation personnel communal

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal décide à une abstention et treize voix pour, de stagiairiser deux adjoints d'animation.

APPROBATION DU PLU

Le conseil municipal à la majorité décide d'approuver à 10 voix pour, 2 voix contre et une abstention le plan local d'urbanisme.

*Infos pratiques***Recensement de la population**

Cette année le recensement de la population se déroule du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Cette enquête permet de déterminer la population officielle de notre commune et ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Afin de faciliter le travail de l'agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Agence postale communale

Une agence postale communale sera ouverte en mairie d'Aufferville à compter du mois d'avril.

Les horaires seront les mêmes que ceux de la mairie.

Nous proposerons les services postaux, un point numérique sera à votre disposition mais sans service financier.

*Infos Pratiques***Balayeuse**

Voici les dates de passage de la balayeuse pour l'année 2020 :

- 23 janvier 2020
- 20 mars 2020
- 15 mai 2020
- 17 juillet 2020
- 18 septembre 2020
- 27 novembre 2020

Ce planning sera scrupuleusement respecté sauf en cas d'intempéries ou de panne.
Nous vous remercions de faire en sorte à ne pas gêner le passage de la balayeuse.

Élections municipales – Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain.
Les inscriptions sur les listes électorales afin de pouvoir voter à ces élections sont à déposer le 7 février 2020 à midi au plus tard.

Cartes d'identité

Les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.
Attention : lorsque vous voyagez à l'étranger, certains pays n'acceptent pas les cartes dont la date est dépassée.
Pour renouveler votre carte d'identité, vous pouvez vous rendre dans la mairie que vous souhaitez à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement (Nemours, Souppes/Loing sont les plus proches) Il en est de même pour les passeports.

Recensement

À partir de vos 16 ans, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire recenser.
Il vous sera alors délivré votre attestation de recensement à conserver précieusement.
C'est à compter de votre recensement que vous serez amené à effectuer votre journée défense et citoyenneté.

Paris-Nice

Cette année, la course cycliste reliant Paris à Nice passera par Aufferville lors de sa deuxième étape le 9 mars prochain.
Vous pourrez observer les coureurs dans Aufferville entre 15h00 et 16h00.
Par ailleurs, vous devrez faire en sorte de ne pas gêner la circulation et ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique ce jour-ci.

*Les évènements, suite (novembre 2019)***Samedi 2 novembre 2019, Halloween**

Le 2 novembre dernier, vous avez peut-être croisé de drôles de créatures : nos petits Auffervillois bien entourés de leurs parents fêtaient Halloween. Ils ont fait la traditionnelle chasse aux bonbons et peut-être jeté quelques sorts en passant devant chez vous.
Après un superbe spectacle de marionnettes offert par notre dynamique comité des fêtes, nos petits monstres d'un jour ont pris le pot de l'amitié.
Merci de votre participation !

**Dimanche 24 novembre 2019, marché de Noël**

Merci aux exposants qui sont venus participer à ce marché de Noël organisé en toute convivialité. Les visiteurs ont trouvé des idées de cadeaux intéressantes.

**Samedi 7 décembre 2019, Noël des enfants**

Le 7 décembre nos petits auffervillois s'étaient donné rendez vous à la salle des 4 saisons pour le Noël des enfants. Au programme cette année un spectacle de magie qui a divertit petits et grands, suivi de la visite du Père Noël (avec la traditionnelle photo) puis d'un goûter (sablés, bugnes, brioche, sodas, vin chaud pour les adultes...).



Rétrospective des événements 2019 (janvier à octobre)

8 mai 2019 - vide-grenier et expo artisanale



18 mai 2019 - théâtre de Souppes



29 juin 2019 - fête des voisins



14 juillet 2019 - commémoration



14 juillet 2019 - pique-nique



4 août 2019 - brocante



8 septembre 2019 - loto

Transport à la demande

Depuis le 6 janvier, les habitants d'Aufferville peuvent bénéficier d'un service de transport à la demande.

Une inscription en quelques clics sur son ordinateur, via l'application ou auprès de la centrale d'appel téléphonique, et le tour est joué ! Vous pouvez embarquer dans un **bus** qui peut vous amener vers l'**hôpital**, le **centre-ville** et la **gare de Nemours**.

Les réservations peuvent se faire jusqu'à une heure avant l'heure de départ (au plus tôt un mois avant), et peuvent aller jusqu'à 15 trajets.

Plus d'informations et réservations : tad.idfmobilites.fr ou 09 70 80 96 63.



Décorations de Noël



Un grand merci à Éric, notre employé communal, qui a embelli la commune pour les fêtes de fin d'année. De superbes décorations « fait maison » : petits lutins, sapin en bois... que petits et grands ont pu apprécier. Vivement l'année prochaine !



*La recette de saison***Chou rouge cuit au gingembre, noix de cajou, pomme et raisins secs****Ingrédients pour 4 personnes :**

- 700 gr de chou rouge émincé
- 2 petites pommes en dés
- 1/2 oignon haché
- 2 belles rondelles de gingembre frais râpé
- 1 cc de cumin
- 1 cc de cannelle
- 30 gr de noix de cajou concassées grossièrement
- 40 gr de raisins secs
- 2 cc de miel
- Huile de coco, sel
- Quelques brins de coriandre fraîche ciselées

**Déroulement :**

- 1) Dans une cocotte, faites revenir l'oignon et le gingembre avec un peu d'huile de coco.
- 2) Ajoutez la cannelle et le cumin et remuer bien le tout.
- 3) Versez-y le chou, les dés de pomme, les noix de cajou, le miel et les raisins secs puis arrosez d'un demi-verre d'eau.
- 4) Dès que ça bouillonne, baissez le feu, couvrez et laissez cuire 40 à 50 minutes en remuant de temps en temps. Le chou doit être bien tendre. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
- 5) Parsemez de coriandre fraîche et servez aussitôt.

Délicieux servi avec du riz, pour accompagner une viande poêlée.

Bon appétit !

*Rétrospective des événements 2019 (janvier à octobre)***20 janvier 2019 - les Vœux du Maire****26 janvier 2019 - soirée karaoké****17 mars 2019 - loto de printemps****19 mars 2019 - commémoration****22 avril 2019 - œufs de Pâques****8 mai 2019 - commémoration**